

REPUBLIQUE DU BENIN

MISSION DE DECENTRALISATION

PROGRAMME D'APPUI AU DEMARRAGE
DES COMMUNES

 AFRIQUE CONSEIL

MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE BEMBEREKE

Consultant

Dr Roch A. HOUNGNIHIN

(Socio-Anthropologue)

*Sous la supervision de M. Emmanuel GUIDIBI,
Directeur Général du Cabinet « Afrique Conseil »*

Avril 2006

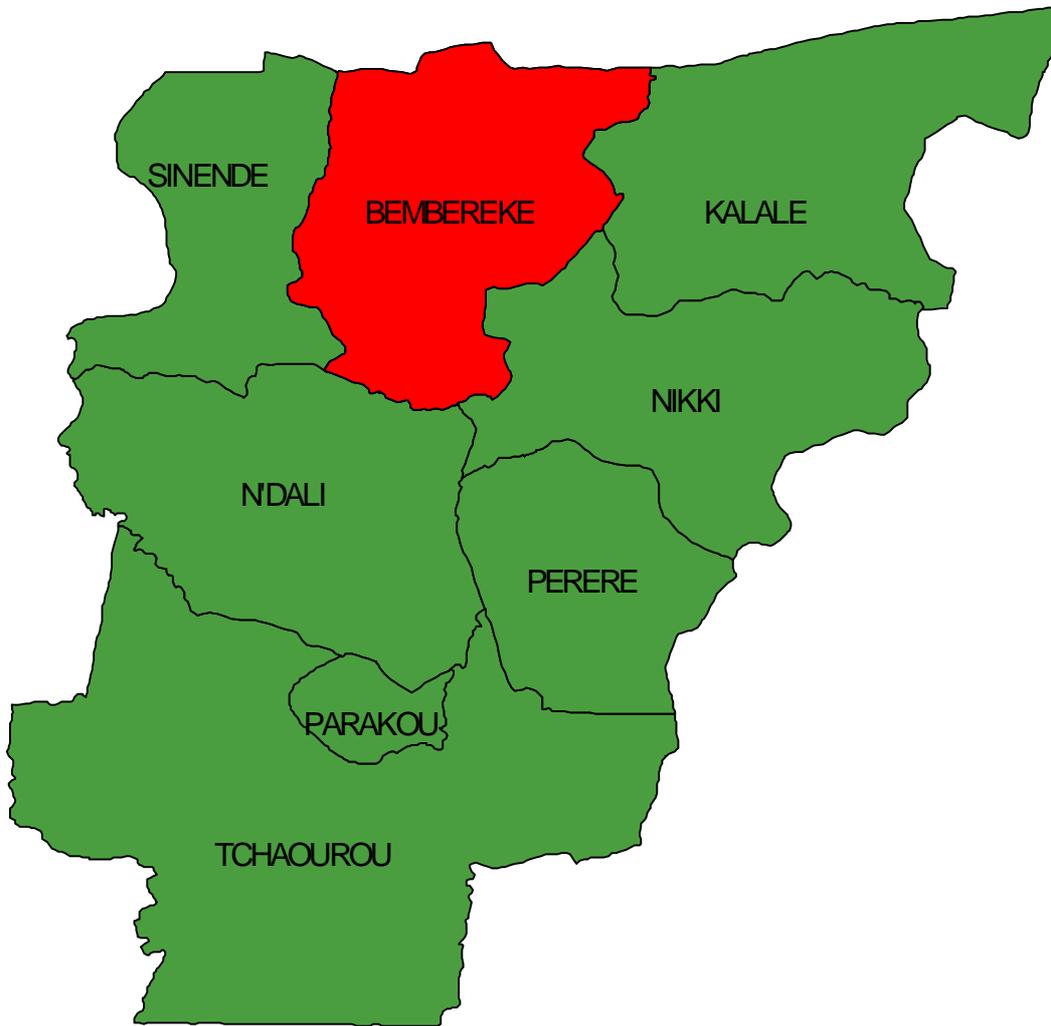
MONOGRAPHIE DE LA COMMUNE DE BEMBEREKE

REMERCIEMENTS

Nous adressons nos sincères remerciements à la Mission de Décentralisation et au Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) pour la confiance placée en nous dans le cadre de la réalisation de l'étude monographique de la Commune de Bembèrèkè.

Nos remerciements vont aussi à Monsieur le Maire de la commune, au Conseil communal, aux responsables des services techniques, aussi bien au niveau central qu'aux niveaux déconcentré et décentralisé pour leur disponibilité et leur contribution.

■ Commune de Bembèrèkè



LA COMMUNE DE BEMBEREKE DANS LE DEPARTEMENT DU BORGOU

SOMMAIRE

SIGLES ET ABREVIATIONS.....	6
INTRODUCTION	8
CHAPITRE I : SITUATION PHYSIQUE ET ADMINISTRATIVE	9
1.1. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF	9
1.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE	12
CHAPITRE II : ORGANISATION SOCIALE	16
2.1. LE POUVOIR TRADITIONNEL	16
2.2. LE POUVOIR MODERNE	16
2.3. LA FEMME DANS LA SOCIETE BAATONU DE BEMBÈRÈKÈ	17
CHAPITRE III : ACTIVITES ECONOMIQUES	18
CHAPITRE IV : SECTEURS SOCIAUX	19
4.1. LA SANTE ET L'EDUCATION	19
4.2. L'HABITAT ET LES CONDITIONS D'HABITATION	22
4.3. LES AUTRES SERVICES SOCIAUX	23
CHAPITRE V : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES	23
CHAPITRE VI. CONTRAINTES ET ATOUTS	25
6.1. CONTRAINTES ET FAIBLESSES	25
6.2. OPPORTUNITES ET FORCES	25
CHAPITRE VII : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	26
CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE	28

SIGLES ET ABREVIATIONS

ADECOI	Projet d'Appui au Développement Communal et aux Initiatives Locales
AIMF	Association Internationale des Maires Francophones
ANCB	Association Nationale des Communes du Bénin
APE	Association des Parents d'Elèves
ASF	Association des Services Financiers
CA	Chef d'Arrondissement
CARDER	Centre d'Action Régional pour le Développement Rural
CCS	Centre Communal de Santé
CEG	Collège d'Enseignement Général
CeRPA	Centre Régional de Promotion Agricole
CLAC	Centre de Lecture et d'Animation Culturelle
CLCAM	Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel
CPS	Centre de Promotion Sociale
CS	Circonscription Scolaire
CSA	Centre de Santé d'Arrondissement
CSC	Centre de Santé de Commune
FED	Fonds Européen de Développement
GV	Groupement Villageois
HZ	Hôpital de Zone
MEHU	Ministère de l'Environnement, de l'Habitat et de l'Urbanisme
MISD	Ministère de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Décentralisation
MSP	Ministère de la Santé Publique
MTPT	Ministère des Travaux Publics et des Transports
ONASA	Office National de Sécurité Alimentaire
ONG	Organisation Non Gouvernementale

OP	Organisation Paysanne
PDC	Plan de Développement Communal
PDRT	Projet de Développement des plantes à Racines et Tubercules
PME	Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRODECOM	Programme d'Appui au Démarrage des Communes
PTT	Postes, Téléphone et Télécommunications
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SER	Service d'Entretien Routier
SERHAU	Société d'Etudes Régionales, d'Habitat et d'Aménagement Urbain
SNV	Organisation Néerlandaise de Développement
SONEB	Société Nationale des Eaux du Bénin
UCPC	Union Communale des Producteurs de Coton
USAID	United States of America Agency for International Development
USPP	Union Sous-Préfectorale des Producteurs

INTRODUCTION

Dans le cadre du renforcement des acquis de la Conférence des Forces Vives de la Nation de février 1990 et notamment de la consolidation de la décentralisation au Bénin, le Gouvernement avec l'appui de la Commission Européenne, a entrepris de mettre en œuvre le Programme d'Appui au Démarrage des Communes (PRODECOM) pour une durée de trois ans, afin d'appuyer le processus de mise en place des nouvelles autorités communales. Ce programme s'articule autour de quatre axes d'intervention :

- la formation pour le renforcement des capacités des différents acteurs ;
- l'appui – conseil aux nouvelles structures décentralisées,
- la communication et la mobilisation sociale ;
- et les études appropriées.

L'«*étude sur le rôle des communes dans la promotion de l'économie locale et la valorisation des filières porteuses*» s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du dernier axe stratégique. Elle a consisté en la collecte des données de terrain sur les expériences déjà menées dans le domaine de la promotion de l'économie locale aux fins de disposer d'un diagnostic des différentes communes, de recenser des données nécessaires à l'élaboration des monographies et d'appréhender l'organisation, la gestion et le développement des filières au niveau des différentes communes.

Ainsi, l'élaboration de la monographie de la commune de Bembéréké devra favoriser le cadrage du domaine d'intervention de ladite commune dans le soutien au développement économique local. Elle présente à cet effet les caractéristiques essentielles de la commune, du point de vue de la situation géophysique et démographique et retrace l'évolution du peuplement, tout en donnant un aperçu de la situation des infrastructures socio-économiques et communautaires, de même que les contraintes et opportunités liées à la mise de tout programme de développement. Elle fournit également une évaluation des différents programmes mis en œuvre au cours de ces dernières années.

De ce point de vue, il est mis à la disposition des différents acteurs locaux, notamment les élus locaux des éléments pour mieux affiner leurs stratégies de développement dans tous les domaines : éducation, santé, emploi, logement, aménagement du territoire, etc.

Mais la disponibilité de données statistiques de base n'est pas toujours évidente. A cela s'ajoute l'inaccessibilité aux rapports des différents services déconcentrés dans un contexte où l'intérêt d'une telle étude ne semblait pas toujours bien perçu en raison certainement de l'ambiance préélectorale qui a régné au cours de l'étude

Au total, pour une monographie économique, il manque de nombreuses données statistiques qui devront être complétées au fur et à mesure par la commune elle-même. La présente version doit donc être perçue comme provisoire, donc susceptible d'être améliorée.

CHAPITRE I : SITUATION PHYSIQUE ET ADMINISTRATIVE

Anciennement appelé Dahomey, le Bénin est un pays de l'Afrique de l'Ouest, situé sur le Golfe de Guinée. Il couvre une superficie de 114 763 km² pour une population estimée à 6 769 914 habitants (INSAE, 2002). Cette population est inégalement répartie sur l'ensemble du territoire national, avec de vastes étendues inhabitées au Nord, tandis que les régions du Sud sont surpeuplées.

C'est dans ce cadre géographique que se situe la commune de Bembérékè dont il importe de préciser les caractéristiques géographiques et démographiques, ces paramètres environnementaux qui sont d'ordres géophysique, socioculturel et économique et qui déterminent le mode de vie et de production des hommes.

1.1. CADRE PHYSIQUE ET ADMINISTRATIF

La commune de Bembéréké est l'une des huit (8) communes du Département du Borgou dont elle se situe au centre, qui correspond à la partie Nord-Est de la République du Bénin. Comprise entre 09°58 ' et 10°40' de Latitude Nord et entre 02°04' et 03° de longitude Est, elle est limitée au Nord par la commune de Gogounou, au Sud par la commune de N'Dali, à l'Ouest par la commune de Sinendé et à l'Est par les communes de Bembérékè et de Kalalé respectivement situés dans sa partie Sud-Est et Nord-Est.

1.1.1 LE MILIEU PHYSIQUE

De type soudano-guinéen, le climat de la commune de Bembéréké se caractérise par une grande saison de pluies (avril à octobre) et une grande saison sèche (novembre à mars). Le régime des vents est assez différencié suivant la latitude. Pendant la saison sèche, l'harmattan, vent chaud et sec, souffle du Nord-Est. Il est responsable de la baisse brutale de l'humidité relative (Hr) à compter du mois de Décembre. Cette localité du département du Borgou dispose d'un relief accidenté composé de plaines et de collines. Située à la ligne de partage des eaux entre les bassins du Niger et de l'Ouémé, la commune de Bembéréké se caractérise par une vaste pénéplaine granito-gnéssique dont l'altitude s'élève de 4.91 m aux environs du 10° parallèle. La monotonie de cette plaine est sporadiquement rompue par l'existence d'une série de collines orientées Nord-Sud.

Les principaux types de sols sont ferrugineux tropicaux. Ce sont des sols ayant une profondeur plus ou moins importante ; leur perméabilité et leur porosité sont généralement bonnes. Par contre, ils ont des réserves minérales et une acidité forte et une saturation réduite. Ces sols apparaissent comme le résultat d'une altération intense et profonde. Presque partout, ils manifestent une grande homogénéité physique. Les terres utilisables correspondent à des sols relativement profonds de 1

à 4 m généralement très bien drainés au moins sur 1 m de profondeur. On les rencontre en position de plateau, de sommet ou de haut de pente. Très cultivés, les sols sont sensibles à l'érosion avec d'importantes contraintes sur l'agriculture.

La végétation est composée de savanes boisées, arborées et arbustives. On y rencontre de forêts claires par endroits. Mais l'action de l'homme y a provoqué de profonds bouleversements, faisant naître une végétation « humanisée » caractérisée par la disparition de nombreux ligneux et des ressources fauniques. Les savanes arborées et arbustives saxicoles sont des formations qui occupent essentiellement les affleurements rocheux, aux sols peu évolués, graveleux et peu profonds. On note la présence des arbustes aux troncs minces à frondaison lâche et quelques arbres. Les espèces fréquentes sont : *Combretum nigricans*, *Detarium microcarpum*, *Gardenia erubescens* et *Gardenia ternifolia*. Les sols de ces formations soumises aux pressions humaines et aux contraintes climatiques sont confrontés au phénomène d'érosion de plus en plus accentuée.

Enfin, les champs et les jachères constituent un autre aspect de l'expression de l'action anthropique. Les sols, quoique peu profonds, sont très souvent riches en éléments minéraux et, par conséquent, sont favorables aux cultures telles que l'igname (*Dioscorea* spp), le sorgho (*Sorghum bicolor*), etc. Les espèces ligneuses rencontrées dans les champs et les jachères sont celles épargnées à cause de leur importance socio-économique. Il s'agit essentiellement du karité (*Vitellaria paradoxa*) et du néré (*Parkia biglobosa*). Les recrûs ligneux rencontrés très souvent dans les champs et les jachères sont : *Daniellia oliveri*, *Parinari curatellifolia* et *Pteleopsis suberosa*. La composition floristique de la strate herbacée varie avec l'âge de la formation. Les espèces dominantes sont : *Pennisetum polystachion*, *Indigofera* spp et *Tephrosia pedicellata*.

Sur le plan hydrographique, la commune de Bembérékè est très peu arrosée en cours d'eau. On y distingue deux cours d'eau qui sont des affluents du fleuve Ouémé auxquelles s'ajoutent de nombreuses sources qui ne résistent pas à la saison sèche.

1.1.2 L'ORGANISATION ADMINISTRATIVE

La commune de Bembéréké s'étend sur une superficie de 3 348 km² et regroupe 44 villages ou quartiers de villes et cinq (5) arrondissements que sont : Bembéréké (684 km² avec 10 quartiers), Beroubouay (284 km² avec 5 villages), Bouanri (1087 km² avec 9 villages), Gamia (360 km² avec 10 villages) et Ina (691 km² avec 9 villages). Avant la réforme administrative de 1978, cette commune englobait l'actuelle commune de Sinendé qui était l'un de ses arrondissements



La Mairie de Bembéréké

La localité de Bembéréké, outre l'administration municipale comprenant les bureaux de la mairie (avec une résidence pour le Maire), dispose de services publics déconcentrés de l'Etat tels que :

- la Recette Perception du Trésor Public,
- la poste,
- une antenne du Centre Régional de Promotion Agricole (CeRPA),
- le Service des Impôts,
- le Centre de Promotion Sociale (CPS);
- une Circonscription Scolaire (CS),
- une sous direction de l'élevage,
- une coordination communale de l'alphabétisation ;
- une division des TP
- etc.

La sécurité de la population et la libre circulation des personnes et des biens sont assurées par une brigade de gendarmerie qui ne dispose pas du personnel et des moyens matériels et financiers adéquats. Un camp militaire y est également installé pour garantir l'intégrité du territoire, notamment par rapport au Nigeria.

En raison de sa situation géographique de proximité avec le Nigeria, le Ministère des Finances et de l'Economie y a installé un service des douanes pour renflouer les caisses de l'Etat dont les recettes sont essentiellement fiscales.

1.2. SITUATION DEMOGRAPHIQUE

L'analyse de la situation démographique fait référence à l'histoire du peuplement et aux indicateurs socio-démographiques.

1.2.1. L'HISTORIQUE DU PEUPEMENT

Le fondateur de Bembéréké serait SOUNONPENTI selon certaines sources ou OROU PENTI selon d'autres. Quoiqu'il en soit, c'est un chasseur d'éléphants qui, au cours de sa promenade, fut attiré par les conditions physiques caractérisant le lieu. Ce dernier aurait repoussé vers l'Ouest les Bêtammaribè et les Waaba. Bariba roturier, il n'avait d'autre origine que la province du Borgou.

Quant au sens du nom Bembèrèkè, il part de la colline appelée en baatonu "kpérou". Selon certains, le chasseur s'est installé dans les grottes de la colline. Pour désigner ce lieu les baatombu disaient : "Kpérou N'boregue" ce qui signifie aux creux de la colline. Par déformation il deviendra plus tard "GBEMGBEREGUE" en français BEMBEREKE. Selon d'autres, en arrivant, le chasseur était accompagné de sa sœur Bèrèkè ou yon Gbèrèkè. Pour désigner la colline où ils se sont installés, l'on disait « Kpo Bèrèkè », qui signifie la colline Bèrèkè, du nom de la sœur, devenu plus tard Bembèrèkè en français.

Ce dont on peut être sûr est que le nom se justifie par l'existence de la colline qui dans le temps permettait de situer la localité habitée par ces premiers hommes.

1.2.2. LA SITUATION SOCIO-DEMOGRAPHIQUE

La population de la commune de Bembéréké après le dénombrement général de février 2002 est de 94 580 habitants dont 47 636 femmes contre 46 944 hommes. La densité de population au niveau communal est faible : 30,4 habitants au km². Elle varie à l'intérieur des différents arrondissements : Bembéréké (36 hab/km²), Berroubouay (41,7 hab/km²), Bouanri (17,7 hab/km²), Gomia (61,9 hab/km²) et Ina (24 hab/km. On compte dans la commune de Bembéréké 24 594 personnes vivant en milieu urbain (soit 26%) contre 69.986 personnes (74%) en milieu rural.

Le volume de la population résidente dénombrée dans la commune de Bembéréké est de 94.580 habitants en 2002, soit 1,4% de la population nationale et 13,1% de la population du Borgou. Selon le milieu de résidence, 69.986 habitants résident en milieu rural contre 24.594 habitants en milieu urbain (le milieu urbain est constitué de l'arrondissement de Bembèrèkè), soit 74% de la population en milieu rural et 26% en milieu urbain. Ainsi, la commune de Bembèrèkè est fortement rurale. Le rapport de masculinité est de 98,5 hommes pour 100 femmes dans la commune de

Bembéréké avec 100,5 hommes pour 100 femmes en milieu urbain contre 97,9 hommes pour 100 femmes en milieu rural.

Les poids démographiques varient selon l'arrondissement. L'arrondissement urbain Bembéréké, chef lieu de la commune concentre le plus fort pourcentage de la population de la commune (26%). Toutefois, sa contribution à la population de la commune diminue au cours des années passant de 27,2% en 1979 à 26% en 2002 au détriment des arrondissements de Gomia (sa contribution a passé de 21,7% en 1979 à 23,6% en 2002) et de Bouanri (elle passe de 18,8% en 1979 à 20,4% en 2002). Berroubouay détient le faible pourcentage de la population de la commune.

Entre 1992 et 2002, les fréquences des populations des différents arrondissements par rapport à la population communale sont restées très stables. Cependant les populations par arrondissement ont cru très sensiblement avec un taux moyen communal de 3,6%. Les taux d'accroissement les plus élevés sont enregistrés par Bouanri (4,2%) et Berroubouay (4,1%). Ces zones seraient connues pour leurs fortes productions de Coton.

Tableau I: Variations relatives de la population et évolution de densité entre 1992 et 2002

Commune/Arrondissements	Population 2002	Population 1992	Variation relative 1992-2002	Densité 2002	Densité 1992
Com: Bembéréké	94580	59809	58,1	30,5	19,3
Ar : Bembéréké	24594	15719	56,5	36,0	23,0
Ar : Berroubouay	11846	7066	67,6	41,7	24,9
Ar : Bouanri	19281	11252	71,4	17,7	10,4
Ar : Gamia	22301	14808	50,6	61,9	41,1
Ar : Ina	16558	10964	51,0	24,0	15,9

Source : RGPH, 2002

Il n'est pas possible d'envisager la société sans parler des croyances qui imprègnent profondément tous les actes de la vie sociale. Certaines de ces croyances ont marqué l'histoire des peuples du Bénin, même si aujourd'hui des groupes sociaux, en rupture avec ces croyances ont adopté les religions "révélées" telles que l'Islam et la religion chrétienne. Ainsi, dans l'ensemble, deux religions sont les plus pratiquées dans Bembéréké : l'Islam (69%) et le catholicisme (11,6%). Les personnes qui se sont déclarées athées forment 12% de la population. Les femmes sont plus légèrement nombreuses à pratiquer l'Islam (98,5 hommes pour 100 femmes) et les hommes sont majoritaires, les femmes sont dans le catholicisme à Bembéréké (105,2 hommes pour 100 femmes).

Tableau II : Répartition de la population résidente à Bembéréké selon le sexe et la religion

RELIGION	Total	Masculin	Féminin	Rm
Total	94580	46944	47636	98,5
Aucune Religion	12	5,8	6,2	93,1
Vodoun	0,4	0,2	0,2	95,9
Catholique	11,6	6	5,7	105,2
Protestant Méthodiste	0,7	0,4	0,3	141
Autres Protestant	1,8	0,9	0,8	111,5
Céleste	0,2	0,1	0,1	129,2
Islam	69	34,3	34,8	98,5
Autre Chrétien	0,8	0,4	0,3	129,1
Autre Religion Traditionnelle	3,1	1,4	1,7	86,6
Autre Religion	0,3	0,2	0,2	87,9

Source : RGPH, 2002

La commune de Bembéréké est composée en majorité de deux groupes sociolinguistiques : les Bariba et apparentés (48,3%) et les Peulh et apparentés (38,1%).

Les données collectées au recensement de 2002, notamment sur la population de la commune de Bembéréké âgée de 10 ans et plus, permettent d'observer la structure matrimoniale suivante : 42,5% de célibataires, 51,3% de mariés, 0,9% de divorcés, 2,7% de veufs, 1,9% de séparés et 0,7% de personnes en union libre. La proportion de femmes mariées (58,4%) est plus élevée que celle d'hommes du même statut matrimonial (44,1%). La polygamie est un phénomène ancien qui caractérise la nuptialité de la population. Elle varie selon l'âge et résulte d'un certain nombre de normes socioculturelles. Aujourd'hui, le phénomène est en régression, mais perdure dans certaines localités selon la survivance des valeurs endogènes.

Sur les 724.171 habitants dénombrés en 2002 dans le département du Borgou, la commune de Bembéréké compte 94.580 habitants dont 46.944 hommes et 47.636 femmes, soit respectivement 49,6% et 50,4%. La population de Bembéréké comprend un peu moins d'hommes que de femmes.

L'âge moyen au premier mariage est de 26,4 ans pour les hommes contre 19,9 ans pour les femmes. En général, les femmes prennent pour maris des hommes plus âgés. En moyenne, l'écart d'âge est de quatre ans et varie en fonction de l'appartenance ethnique, de la religion et du niveau d'instruction.

Ces tendances démographiques ont des répercussions sur le système socio-sanitaire, économique et culturel des régions méridionales du Bénin. Elles impliquent des actions, des ressources, des infrastructures et des orientations politiques soutenues.

Sur le plan migratoire, les chefs-lieux de commune se caractérisent par l'augmentation des agglomérations, due à un exode rural qui ne semble pas prêt à ralentir, en raison des conditions de vie très difficiles dans les campagnes, de plus en plus insupportables pour les jeunes générations. Le déficit d'hommes en milieu rural pourrait s'expliquer par les migrations internes d'hommes au sein de la commune vers son chef-lieu ou vers la ville de Parakou (capitale économique) du Septentrion ou d'autres horizons pour des raisons d'opportunités d'emplois dans le secteur moderne.

Pour les besoins de certains programmes de développement qui concernent des populations d'âges spécifiques, certaines fréquences ont été calculées au sein de la population résidente au Bénin. Il s'agit, selon les programmes, des groupes d'âges consignés dans le tableau suivant :

Tableau III : Groupes d'âges, cibles de programmes de développement

Groupe d'âges Utiles	Cible de :
0	Programmes de santé infantile
1-3	Programmes particuliers de santé des enfants
0-3	Programmes particuliers de santé des enfants (malnutrition, paludisme, diarrhée etc)
1-4	Programmes particuliers de santé juvénile
0-4	Programmes de santé infanto juvénile notamment le PEV
3-5	Programme de Pré scolarisation et de santé préscolaire
6-11	Programme de Scolarisation au primaire (groupe d'âges scolaires UNESCO)
6-14	Programme de Scolarisation au primaire (groupe d'âges scolaires selon la Législation Béninoise)
10-18	Programmes relatifs aux personnes adolescentes notamment la santé de la reproduction des jeunes
18 et +	Prévision pour les élections
55 et +	Prévision pour la retraite dans la Fonction Publique
15-49	Programme de santé de la reproduction des femmes
0-17	Prévision pour les enfants
0-8	Prévision pour la petite enfance
15-59	Promotion de l'emploi
60-79	Programme de prise en charge des personnes de troisième âge
80 et plus	Programme de prise en charge des personnes de quatrième âge

Ces structures sont caractéristiques de populations à forte fécondité, à forte mortalité et affectées par l'exode rural des personnes en âge de travailler. L'importance relative des effectifs féminins du groupe d'âges 15-59 ans dans tous les arrondissements indique que tous les arrondissements sont apparemment affectés par l'émigration sélective des hommes en âge de travailler vers les villes du Bénin et de la sous région du fait de l'insuffisance d'infrastructures économiques qui offriraient des opportunités professionnelles plus rémunératrices.

CHAPITRE II : ORGANISATION SOCIALE

L'organisation sociale de la commune de Bembéréké s'articule autour de deux légitimités : le pouvoir traditionnel incarné par le Chef traditionnel et le pouvoir moderne régi par le Maire et le Conseil Communal.

2.1. LE POUVOIR TRADITIONNEL

Le pouvoir traditionnel est incarné par le Chef traditionnel de Bembéréké qui officie avec l'appui des chefs de clans. Aujourd'hui, le pouvoir traditionnel est en régression, victime du modernisme, malgré les tentatives de récupération opérées à la faveur de la fête traditionnelle du 10 janvier de chaque année. Ainsi, la politique nationale de valorisation des cultures locales entreprise depuis une quinzaine d'années a favorisé la dynamisation des structures endogènes.

2.2. LE POUVOIR MODERNE

Le pouvoir politique moderne est incarné par le Maire et le Conseil Communal qui renforcent divers types de services :

- Le Service de la Planification et du Développement ;
- Le Service des Affaires Economiques et Marchandes ;
- Le Service Technique ;
- Le Service de la Coopération et d'Appui aux Initiatives Communautaires ;
- Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales ;
- Le Service des Affaires Culturelles et Sportives ;
- Le Service de la Communication et de la Transmission ;
- Le Service des Affaires Générales ;



Le Conseil communal en photo

2.3. LA FEMME DANS LA SOCIÉTÉ BAATONU DE BEMBÈRÈKÈ

A l'instar de toutes les communes du Bénin, on observe une répartition sociale des activités économiques, liée au statut de la femme. En effet, à l'échelle familiale, les femmes doivent s'occuper des corvées d'eau et du ménage, tâches qui mettent en exergue la division sociale du travail dans la zone d'étude. Pour assumer leurs rôles, elles doivent travailler durement et longtemps, alors qu'elles disposent de très peu de ressources et d'opportunités.

De plus, avec une agriculture de subsistance, le revenu moyen des agriculteurs est si faible face à leurs charges qu'il leur est impossible d'assurer les dépenses de santé et de scolarité de leur progéniture. L'enfant évolue dans un environnement socioculturel et économique qui diminue ses chances d'aller à l'école et de bénéficier des soins de santé. Dès qu'une fille n'arrive pas à poursuivre ses études, elle est reconvertie le plus souvent dans le commerce. De façon générale, les filles qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui l'abandonnent, le font, non pas à cause des difficultés d'assimilation, mais à cause des difficultés économiques des parents.

Au total, deux éléments essentiels contribuent à apprécier le rôle des femmes dans la société baatonu : leur statut d'épouse et de mère et leur rôle dans la production de biens et services par rapport à la gestion de l'économie. Aujourd'hui, en investissant des sphères d'activités qui étaient réservées aux hommes dans la division traditionnelle du travail, elles sont plus impliquées qu'avant, dans la production des biens et des services.

CHAPITRE III : ACTIVITES ECONOMIQUES

Les activités économiques de la commune de Bembéréké se fondent notamment sur le secteur primaire et le développement de petites unités de production.

Les activités économiques dominantes sont l'agriculture (74,2%) et le commerce et la restauration (18,9%). Dans la commune de Bembéréké comme partout au Bénin les paysans continuent à pratiquer l'agriculture sur brûlis avec des outils rudimentaires tels que la houe, le coupe-coupe, la hache etc. Ceci limite la production qui sert essentiellement à la subsistance des populations rurales. Les cultures vivrières dominent : l'igname, le maïs et le mil sont à la base de l'alimentation des populations de la commune. Le coton et l'arachide viennent en tête de liste des cultures industrielles.

L'élevage est très peu développé, peu organisé et constitue une activité secondaire pour quelques individus. Les principales espèces animales élevées sont les bovins, les ovins, les caprins et les volailles.

Sur le plan commercial, la commune abrite des marchés d'importance locale. Les activités commerciales sont orientées aussi bien vers la consommation domestique que vers l'importation et l'exportation (cas du coton).



La CLCAM, une institution importante de mobilisation de l'épargne locale dans la commune de Bembéréké

CHAPITRE IV : SECTEURS SOCIAUX

La santé et l'éducation constituent les principaux secteurs sociaux qui bénéficient d'une attention particulière des différents acteurs dans la commune de Bembèrèké.

4.1. LA SANTE ET L'EDUCATION

En matière d'infrastructures sociocommunitaires d'énormes disponibilités existent. L'accès à l'eau potable semble être réglé, car tous les arrondissements du département sont pourvus d'adduction et de forages publics.

4.1.1. LA SANTE

Au plan sanitaire, pour quarante et quatre (44) villages regroupés au sein de cinq arrondissements, on dénombre 1 Centres de Santé de Commune, 3 maternités, 3 Centres de Santé d'Arrondissement et 3 dispensaires.

La commune de Bembèrèké est l'une des communes du Bénin dont la couverture sanitaire est assez élevée. Tous les arrondissements de Bembèrèké sont dotés de Centres de Santé d'Arrondissement et le chef lieu de la commune (l'arrondissement Bembèrèké) d'un Centre de Santé de Commune (CSC) conformément aux normes.

Tableau IV : Disponibilité des infrastructures sanitaires selon le type par arrondissement

Lieu d'implantation des infrastructures sanitaires	Disponibilité			
	CSC	CSA	Dispensaire Isolé	Hôpital
Bembèrèké	OUI	NON	NON	NON
Béroubouay	NON	OUI	NON	NON
Bouanri	NON	OUI	NON	NON
Gamia	NON	OUI	NON	NON
Ina	NON	OUI	NON	NON
Guessou Sud	NON	NON	OUI	NON
Kokabo	NON	NON	OUI	NON
Guéré	NON	NON	NON	OUI
Hôp évangelique de Bembèrèké	NON	NON	NON	OUI

Source : PDC Bembèrèké, juillet 2005

De même, cette commune est dotée d'un hôpital situé dans le village de Guéré et d'un hôpital confessionnel.

Sur le plan sanitaire tant national que dans la commune de Bembèrèké, l'environnement sanitaire est dominé par la persistance des pathologies tropicales comme le paludisme comme l'atteste le tableau . En effet, le paludisme est la première cause de consultation ou d'hospitalisation dans la commune de Bembèrèké avec 29,7% des affections déterminées, suivie des affections respiratoires (20,1%) et des affections cardio-vasculaires (7,3%). Ces maladies constituent également les premières causes de mortalité observées dans les centres Monographie de Bembèrèké, Afrique Conseil, Avril 2006

de santé : 23% des décès observés sont dus au paludisme et 21% aux affections respiratoires. Les affections comme l'anémie (13,3%), la méningite (10,5%) et la malnutrition (8,1%) constituent également les causes principales de mortalité dans la commune de Bembèrèkè.

La table de mortalité montre que l'espérance de vie à la naissance dans de la commune de Bembèrèkè est de 56,89 ans (55,25 ans pour le sexe masculin et 59,85 ans pour le sexe féminin). La surmortalité masculine est confirmée par un écart de 3 ans qui sépare l'espérance de vie à la naissance des hommes de celle des femmes.

Le groupe des enfants âgés de 0 à 4 ans révolus constitue le groupe le plus vulnérable à la mortalité au sein de la population. Leur mortalité appelée mortalité infanto-juvénile englobe celle des enfants âgés de 0-11 mois révolus (mortalité infantile) et celle des enfants de 1 à 4 ans révolus (mortalité juvénile). La situation sanitaire des enfants de moins de cinq ans demeure inquiétante. Par rapport aux décès enregistrés au RGPH3 sur la période du 1^{er} janvier 2001 au 1^{er} mars 2002, ceux des enfants de moins d'un an concernent 38,9% de cas et ceux des enfants de 1-4 ans représentent 15,5% de cas, soit au total plus de la moitié (54,4%) de cas de décès d'enfants de moins de 5 ans.

L'état de santé des enfants réagit très vite au déficit de conditions socio-sanitaires, économiques et environnementales de son milieu de vie. Au Bénin, les causes exogènes et endogènes qui influencent le niveau de mortalité de cette tranche d'âge sont nombreuses. Il est donc important de connaître le niveau de mortalité des enfants par région avant d'entreprendre la recherche des causes et cibler les actions de développement socio-sanitaire.

4.1.2. L'EDUCATION

Sur le plan de l'éducation, on dénombre 55 écoles primaires, 4 collèges dont un Prytanée militaire. Rapportées à l'effectif de la population de la commune et à sa dispersion, ces infrastructures semblent insuffisantes.

Le niveau d'alphabétisme est mesuré par le taux brut d'alphabétisation. Les taux d'alphabétisme calculés au recensement sont des indicateurs de stock d'alphabétisés après les campagnes successives d'alphabétisation. Ils ne sont donc pas comparables à ceux publiés par la Direction de l'Alphabétisme qui sont des indicateurs de performance de la campagne annuelle d'alphabétisation.

Dans le cadre du troisième recensement général de la population et l'habitation, quatre (4) sous-groupes d'alphabétisés ont été identifiés :

- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en français
- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en langues nationales

- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en français et en langues nationales
- ceux qui ne savent lire, écrire et comprendre qu'en d'autres langues.

Le taux d'alphabétisme dans la commune est encore très faible 19% en 2002. Plus de 80% de la population de Bembéréké reste encore analphabète. On note un déséquilibre de l'alphabétisme en faveur des hommes. Le taux d'alphabétisme des hommes est de 23,7% et celui des femmes est de 14,4% soit un indice de parité du genre largement inférieur à l'unité (0,6), ce qui traduit une inégalité en faveur de l'homme. Aux premiers âges du fait de la scolarisation au primaire des nouvelles générations, le taux d'alphabétisme connaît une ascension rapide jusqu'à 32,4% entre 10-14 ans et décroît lentement au niveau des anciennes générations qui n'ont certainement pas connu une forte scolarisation. Cette concentration des alphabétisés aux bas âges fait envisager la grande jeunesse de la population alphabétisée dans la commune.

Tableau V : Taux d'alphabétisme selon le sexe et le groupe d'âge

Groupe d'âges	Total	Masculin	Féminin	Indice de parité genre
Total	19,0	23,7	14,4	0,6
06-09 ans	20,3	21,3	19,3	0,9
10-14 ans	32,4	35,0	29,5	0,8
15-19 ans	23,2	30,6	16,3	0,5
20-24 ans	15,4	22,4	10,2	0,5
25-29 ans	14,6	22,4	8,5	0,4
30-34 ans	16,2	23,4	9,3	0,4
35-39 ans	15,9	22,5	8,8	0,4
40-44 ans	13,6	20,5	6,4	0,3
45-49 ans	14,1	21,1	5,8	0,3
50-54 ans	9,1	13,1	4,3	0,3
55-59 ans	6,7	10,1	2,3	0,2
60-64 ans	4,6	7,1	1,9	0,3
65-69 ans	5,1	9,7	0,9	0,1
70-74 ans	3,4	4,4	2,1	0,5
75-79 ans	3,2	4,6	1,3	0,3
80-84 ans	1,0	1,8	0,0	0,0
85-89 ans	2,2	4,2	0,0	0,0
90-94 ans	4,1	6,8	1,1	0,2
95-98 ans	5,3	6,1	4,3	0,7

Source : RGPH, 2002

La population sans instruction représente 78,2% (74,1% des hommes et 82,3% des femmes). Une petite partie de la population s'est limitée à l'instruction maternelle (0,3).



La Radio Nonsina contribue à l'éducation des populations de la commune de Bembéréké

L'enseignement primaire est relativement plus fréquenté parce qu'il a toujours été une priorité pour les gouvernements béninois. En dépit de la persistance des résistances les personnes de niveau primaire représentent 16,5% de la population de Bembéréké, celles de niveau secondaire (4,9%) et celles de l'enseignement supérieur sont quasi-inexistantes (seulement 0,2%). Tout comme dans la plupart des pays de la sous région, les cadres de haut niveau résident soit dans les grandes villes où sont concentrées les unités de production économiques et l'administration publique, soit dans les cités-dortoir de leurs périphéries.

4.2. L'HABITAT ET LES CONDITIONS D'HABITATION

Les caractéristiques de l'habitation sont définies par le statut d'occupation des unités d'habitation et par la qualité des matériaux de construction. L'habitation au Bénin en général et dans la commune de Bembéréké en particulier se caractérise par un degré élevé de vie en communauté comme le montre le niveau d'unités d'habitation se trouvant dans une concession. Dans la commune de Bembéréké, 80 % des unités d'habitation sont concentrées dans les concessions. Une plus forte concentration des unités d'habitation dans la concession est observée dans l'arrondissement de Berroubouay (95,7%), Bouanri (84,1%) et Bembéréké (79,1%) où la solidarité collective persiste certainement encore.

Les habitants de la commune de Bembéréké habitent le plus et à 53% dans les propriétés familiales. Mais, de plus en plus, ils ont tendance à habiter dans leurs propres maisons (30,7). Berroubouay est en tête du mode "propriété familiale" (89,5%) et l'arrondissement de Gomia, sous l'emprise de l'individualisme regorgent de plus de propriétaires dans leurs unités d'habitation (39,3%). Très peu d'unités d'habitation habitées par des propriétaires disposent de titre foncier (0,6% des

unités de l'Atlantique) et c'est dans l'arrondissement de Bouanri qu'elles sont plus fréquentes (1,1% des unités d'habitation de la commune).

Source : PDC Bembéréké, juillet 2005

4.3. LES AUTRES SERVICES SOCIAUX

Le pétrole est le mode d'éclairage le plus utilisé (94,7%) dans la commune de Bembèrèkè. Quand à l'électricité de la SBEE, elle ne couvre que le besoin d'éclairage de 3,4% des ménages. L'utilisation des autres sources d'éclairage est marginale comme le montre le tableau.

La prédominance du mode d'éclairage par le pétrole au niveau de la commune se vérifie dans tous les arrondissements. Ceci tient au fait que l'électricité de la SBEE n'est pas généralisée et reste un bien de luxe en rapport avec le niveau de revenu des ménages.

La répartition des ménages selon les sources d'approvisionnement en eau montre que 53,3% des ménages s'approvisionnent le plus souvent en eau potable dont 4,1% en eau de la SBEE, 37,7% en borne fontaine ou pompe village et 11,5% en eau de puits protégés. Quand aux ménages n'ayant pas accès à l'eau potable (46,7%), ils s'approvisionnent en eau de puits non protégés (25,7%), en eau de surface ou de marigot (19,8%), en eau de citerne (0,1%) et les autres sources n'interviennent que pour 1,2%.

Par rapport aux arrondissements, on constate que l'approvisionnement en eau potable par les pompes villageoises est plus fréquent dans l'arrondissement de Bouanri (65,9%), par le puits protégé à Berroubouay (30,2%). Les arrondissements ayant plus de difficultés d'accès à l'eau potable sont ; Ina (57,6%) et Gomia (55,1%).

CHAPITRE V : PRINCIPALES FILIERES PORTEUSES

La notion de filières porteuses se rapporte à la promotion de l'économie locale. Ainsi, promouvoir l'économie locale, c'est mettre en valeur les potentialités économiques locales (ressources naturelles, terres, forêts, carrières, cours d'eau, productions agricoles, industrielles et commerciales, etc.) en valorisant les savoir-faire endogènes pour générer de l'emploi et des revenus aux individus puis de la fiscalité pour la commune. Tandis que la filière est un regroupement cohérent et opérationnel d'individus ou groupes qui ont comme point commun l'ajout de la valeur ajoutée à un produit ou à un groupe de produits. Les filières porteuses sont identifiées en fonction d'un certain nombre de critères que l'on peut regrouper en deux (02) grandes catégories : les critères liés à la rentabilité économique et financière de la filière et la création d'emplois.

Dans la commune de Bembéréké, la situation des filières se présente comme suit :
Monographie de Bembèrèkè, Afrique Conseil, Avril 2006

Tableau VI : Les cinq (5) filières les plus porteuses de développement par commune et raisons

Commune	Filières	Raisons
Bembéréké	Mais	Production en quantité et en qualité - Régularité - Prix accessible et concurrentiel
	Manioc	Production en quantité et en qualité - Régularité - Prix accessible et concurrentiel
	Karité	Production en quantité et en qualité - Régularité - Prix accessible et concurrentiel
	Anacarde	Production en quantité et en qualité - Régularité Prix accessible et concurrentiel
	Elevage (petits ruminants)	Production en quantité et en qualité - Prix accessible et concurrentiel

L'identification de la filière porteuse doit permettre de régler la nécessaire équation du QORP : une quantité suffisante pour couvrir le marché (Q), un produit d'une qualité acceptable (Q), régulièrement disponible (R) et à un prix accessible et concurrentiel (P).

Tableau VII : Le choix de la filière porteuse de base

Commune	Filière levier	Raisons	Risques
Bembéréké	Mais	Très bien cultivé dans la zone - Il est déjà commercialisé - Existence d'un vaste marché d'écoulement	Manque d'intrants appropriés

La valorisation des filières porteuses passe par l'identification de mesures, outils et approches nécessaires à leur valorisation en vue de créer un cadre plus favorable à cet exercice.

Tableau VIII : Les ressources et instruments de promotion de l'économie locale

Commune	Ressources et instruments	Rôles des communes dans la mobilisation
Bembéréké	La terre (grande superficie cultivable), les producteurs (plus de 90% de la population), les commerçants, les ONG, les services déconcentrés de l'Etat, la culture attelée, les tracteurs, les égreneuses de maïs, les magasins de stockage	Rôle de proximité - rôle d'orientation - rôle d'appui - rôle de facilitation

CHAPITRE VI. CONTRAINTES ET ATOUTS

6.1. CONTRAINTES ET FAIBLESSES

La commune de Bembéréké reste confrontée à de nombreuses difficultés qui ont pour noms : absence de ressources humaines adéquates capables de décrypter en actions concrètes, les plans d'action élaborés et pour orienter la municipalité vers des stratégies pertinentes de développement. Les goulots d'étranglement portent également sur l'insuffisance de délégation des pouvoirs des services déconcentrés de l'Etat.

6.2. OPPORTUNITES ET FORCES

Les atouts de la commune de Bembéréké reposent sur la diversité des partenaires intervenant dans cette localité. Ces partenaires composés d'ONG nationales et internationales, de confessions religieuses et de structures déconcentrées de l'Etat animent la vie socio-économique.

Au titre desdits partenaires, on peut citer :

- l'Union Communale des Producteurs (UCP) et ses démembrements (les GV, les GF et autres associations locales ;
- les projets et programmes sous financement des organisations nationales et internationales : PNUD, FENU, USAID, la Coopération Suisse, le Fonds Belge de Suivi, World Education, la SNV, la DANIDA, l'Union Européenne, la Coopération Française, etc.

Les atouts de la commune de Bembéréké résident également dans sa proximité avec le Nigeria, en tant que zone de forte production agricole (végétale et animale) avec la possibilité de desservir les marchés intérieurs et extérieurs

Il s'agit là d'opportunités immenses de commerce et d'échanges divers avec tous ces pays frontaliers.

CHAPITRE VII : PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les orientations stratégiques s'articulent autour de quatre points essentiels :

- améliorer les techniques de production et de conservation des produits par la mise en œuvre de formations appropriées et adaptées et par la responsabilisation des producteurs ;
- renforcer, de façon participative, les capacités des acteurs dans la mobilisation et la valorisation des ressources, la planification, la gestion et le suivi-évaluation des investissements économiques ;
- améliorer quantitativement et qualitativement les services sociaux de base ;
- améliorer les capacités de mobilisation et d'autofinancement des investissements socio-économiques.

Cette vision stratégique sous-tend la nécessité de promouvoir l'économie locale qui constitue l'un des principaux créneaux porteurs de richesses et d'emplois à travers la valorisation des potentialités locales. Ainsi, sur la base des contraintes évoquées, les suggestions et recommandations suivantes sont faites :

CONCLUSION

La présente monographie est fondée sur la nécessité pour la commune de Bembéréké de connaître son rôle dans la promotion de l'économie, d'identifier les filières porteuses et les opportunités de leur valorisation et d'appréhender les outils, les mesures et les approches nécessaires à la promotion de l'économie locale.

De nombreux goulots d'étranglement doivent être levés. Ces goulots portent sur l'insuffisance de délégation des pouvoirs des services déconcentrés de l'Etat vers la commune et l'absence de cadres compétents pour orienter la municipalité vers des stratégies pertinentes de développement.

Aujourd'hui, la promotion de l'économie locale constitue l'un des principaux créneaux porteurs de richesses et d'emplois à travers la valorisation des potentialités locales. Sur cette base, il importe de

- Recruter des techniciens pour appuyer la mairie dans la mise en oeuvre du PDC et la documentation des statistiques communales ;
- Sensibiliser les acteurs étatiques en vue d'une meilleure délégation des pouvoirs des services déconcentrés vers les communes.

BIBLIOGRAPHIE

- A.C.P/C.E: « La crise urbaine », Le courrier n° 131, Janvier-Février 1992, pages 49 à 77.
- Banque Mondiale : Rapport annuel 1993, Washington DC, 1993, 278 pages.
- Banque Mondiale : Rapport sur le développement dans le monde : La pauvreté, Washington DC, 1990.
- BOISMENU (I.)
(Sous la coordination de) : Développement urbain participatif au Bénin : une étude pour agir, GRET/Ministère de la Coopération, Saint Etienne, 1997, 224 pages.
- C.R.I.D: Un monde solidaire : comprendre pour agir, Syros, Paris, 1996, 207 pages.
- CTA L'évaluation au cœur du renforcement organisationnel : expériences d'organisations de recherche et développement du monde entier, 2004
- DAT/MEHU Document de Stratégie Opérationnelle. Mise en oeuvre de la Déclaration de politique nationale d'Aménagement du Territoire du Bénin. Version provisoire, Août 2005
- ENDA-TM et PNUD: Les initiatives locales de développement en milieu urbain ouest africain : Rapport des études de cas réalisées dans le cadre du programme ILMU/LIFE, Dakar, 1996, 420 pages.
- GALBRAITH (J. K.) : Anatomie du pouvoir, Seuil, Paris, 1985, 186 pages.
- GENY (P.), WAECHTER (P.) et YATCHINOVSKY (A.) (Sous la direction de): Environnement et développement rural: guide de la gestion des ressources naturelles, Frison-Roche, Paris, 1992, 418 pages.
- GERAM Conseil Perceptions locales sur le profil DHD, les opérations et mécanismes de développement et les initiatives communautaires. Rapport Zone Centre Atacora, Annexe, novembre 2002
- HENRY (P. M.) : Pauvreté, progrès et développement, L'harmattan/ UNESCO, Paris, 1990, 330 pages.
- LALEYE Mouftaou Les Enjeux Economiques de la Décentralisation au Bénin (CAPE), Déc. 2002
- Ministère des Finances Livre blanc sur la fiscalité, avril 1998
- Ministère des Finances Le guide à l'usage du receveur percepteur comptable de la Commune, janvier 2003
- Mission de Décentralisation Décrets d'application des lois de la Décentralisation, Oct. 2005
- Mission de Décentralisation Le Guide du Maire, Octobre 2005
- Bembéréké Plan de Développement Communal, juillet 2005.
- PADSA II Bénin Analyse des Filières. Deux composantes,
- P.G.U : La lutte contre la pauvreté à Dakar: Vers la définition d'une politique municipale, Série Documents de Politique, Accra, 1995, 157 pages.
- P.N.U.D : Rapport sur le développement humain au Bénin 1998, Cotonou, 1998, 247 pages.
- SONGHAI (Centre) L'Aigle de Songhaï n°48 : Filière Anacarde : L'engagement de Songhaï
- SONGHAI (Centre) L'Aigle de Songhaï n°42-43 :L'Agroalimentaire : l'épine dorsale du développement des filières